



## SAINT-VALENTIN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

### AVIS PUBLIC

*AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ*

### DEPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR 2022

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valentin, que le rôle général de perception pour l'année 2022 est déposé au bureau de la greffière-trésorière et qu'il sera procédé à l'envoi des avis d'évaluation et des comptes de taxes dans le délai imparti.

**DONNÉ à Saint-Valentin, ce 2<sup>ième</sup> jour du mois de février 2022.**

Brigitte Garceau,  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, Brigitte Garceau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Valentin, certifie par la présente que j'ai affiché, tel que prévu au règlement 488 adopté le 5 mai 2020 par le conseil municipal, le présent avis public concernant le dépôt du rôle de perception pour 2022 à l'édifice municipal, au bureau de poste ainsi que sur le site Internet de la municipalité le du 2 février 2022 entre 13h00 et 17h00.

**DONNÉ à Saint-Valentin, ce 2<sup>ième</sup> jour du mois de février 2022.**

Brigitte Garceau,  
Directrice générale et greffière-trésorière